

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Cette fiche signalétique est conforme aux normes REACH 1907/2006 et 2001/58/EC, SGH RÉVISION 5, OSHA 29CFR 1910.1200

## Section 1 : Identification du produit chimique et de l'entreprise

NOM DU PRODUIT : **PhycoTerra® Organic**  
 FORMULE : Préparation / Mélange  
 UTILISATION DU PRODUIT : À utiliser comme amendement du sol

FABRICANT : Heliae Development, LLC  
 618 E Germann Rd.  
 Gilbert, AZ 85297  
 Courriel : [safety@heliae.com](mailto:safety@heliae.com)

TÉLÉPHONE D'URGENCE :  
 + 1 602 858 8520

## Section 2 : Identification des dangers

**CLASSE DE DANGER SGH** S/O Ce produit ne répond pas aux critères de classification physique, sanitaire ou environnementale du SGH (Système général harmonisé).  
 Dangers non classés ailleurs (HNOC) - Aucun

**CLASSIFICATION DES DANGERS** Non classé comme dangereux selon IATA, IMDG et DOT.

**INCENDIE ET EXPLOSION :** N'est pas considéré comme inflammable ou combustible.

**EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ :** < 0 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue

**APPARENCE :** Liquide vert

Classement NFPA :

Composant	Santé (Bleu)	Inflammabilité (Rouge)	Réactivité (Jaune)	Spécial (Blanc)
PhycoTerra® Organic	0	0	0	-----

## Section 3 : Composition / Informations sur les ingrédients

COMPOSITION DU PRODUIT	% APPROX	N° CAS.	NUMÉRO EC	CANADA DSL
Eau	Équilibre	7732-18-5	231-791-2	Y
Matière organique	9	--	--	N
Acide citrique	0,5 - 1,5	77-92-9	201-069-1	Y
Acide acétique	1,0	64-19-7	200-580-7	Y

## **Section 4 : Premiers secours**

### **Description des premiers secours**

Inhalation	En cas d'inhalation, fournir de l'air frais ou de l'oxygène. Aucun effet indésirable n'est attendu de ce produit.
Contact avec la peau	Laver la peau avec du savon et de l'eau. Retirer les vêtements contaminés.
Contact avec les yeux	Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiats.
Ingestion	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne rien porter à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux immédiats.

### **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes / blessures après l'inhalation	Peut provoquer une irritation respiratoire.
Symptômes / blessures après contact avec la peau	Peut provoquer une irritation cutanée. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un dessèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.
Symptômes / blessures après contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure une gêne ou une douleur, un clignement excessif des yeux et une production de larmes, avec éventuellement une rougeur et un gonflement.
Symptômes / blessures après ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut causer des maux d'estomac, des nausées ou des vomissements.

### **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.

## **Section 5 : Lutte contre l'incendie**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice, du dioxyde de carbone ou un moyen d'extinction approprié pour le feu environnant.
<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	Pas de données disponibles.
<b>Actions de protection pour les pompiers</b>	Porter un équipement de protection standard et un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.
<b>Informations complémentaires</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants non ouverts.

## **Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuelle approprié.

### **Précautions environnementales**

Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela est sécuritaire. Empêcher les déversements ou l'eau de rinçage contaminée de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

### **Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage**

En cas de petits déversements, absorber avec des matériaux inertes et éliminer conformément aux réglementations locales  
En cas de déversements importants, endiguer le déversement, si possible. Absorber le liquide et éliminer conformément aux réglementations locales.

### **Référence à d'autres sections**

Pour la protection individuelle, se reporter à la section 8. Pour l'élimination, se reporter à la section 13.

## **Section 7 : Manipulation et stockage**

### **Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire**

Porter un équipement de protection approprié lors de la manipulation de ce matériau  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Se laver les mains et le visage après avoir manipulé ce produit  
Un contenant approprié doit être utilisé pour l'élimination  
Pour les précautions, se reporter à la section 2

### **Conditions de stockage sécurisé, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker dans un endroit frais et sec.  
Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé  
Ne pas stocker avec des acides forts ou des oxydants

Utiliser la ségrégation de produits chimiques  
Suivre toutes les réglementations locales applicables pour la manipulation et le stockage

### Utilisations spécifiques

Ce produit est destiné à être utilisé comme amendement du sol.

## **Section 8 : Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

### Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### Contrôles d'exposition

VENTILATION :	Toujours fournir une bonne ventilation générale et mécanique de la pièce où ce produit chimique / matériau est utilisé.
CONTRÔLES SPÉCIAUX DE VENTILATION	Aucun
PROTECTION RESPIRATOIRE :	Suivre les réglementations OSHA sur les respirateurs figurant dans 29 CFR 1910.134 ou les normes européennes CEN (EU). Utiliser un respirateur approuvé NIOSH / MSHA ou la norme européenne (EN) si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation ou d'autres symptômes.
GANTS DE PROTECTION :	Des gants en néoprène, butyle ou caoutchouc nitrile sont recommandés.
PROTECTION DES YEUX :	Recommander une protection oculaire en utilisant des lunettes de sécurité ou des lunettes.
PROTECTION DE LA PEAU :	Vêtements de protection appropriés pour éviter le contact avec la peau
PRATIQUES DE TRAVAIL ET D'HYGIÈNE :	Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains après manipulation.
AUTRE ÉQUIPEMENT :	Mettre à disposition des douches de sécurité, des douches oculaires et du matériel de lavage des mains dans la zone de travail.

## **Section 9 : Propriétés physiques et chimiques**

	CRITÈRES DU PRODUIT
APPARENCE - COULEUR :	Vert
ÉTAT PHYSIQUE :	Liquide
ODEUR :	Marine
SEUIL DE L'ODEUR :	Aucune donnée disponible
pH	2,8 - 3,5
POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION :	0 °C (32 °F)
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION :	100 °C (212 °F)
POINT DE VAPORISATION :	Aucune donnée disponible
TAUX D'ÉVAPORATION :	Aucune donnée disponible
INFLAMMABILITÉ (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
LIMITES SUPÉRIEURES / INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION	Non mesuré
PRESSION DE LA VAPEUR	Aucune donnée disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)	Aucune donnée disponible
DENSITÉ RELATIVE (à 25 °C) :	Aucune donnée disponible
SOLUBILITÉ(S)	Aucune donnée disponible
PROPRIÉTÉS OXYDANTES	Aucune donnée disponible
COEFFICIENT DE PARTAGE : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Aucune donnée disponible
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION	Aucune donnée disponible
VISCOSITÉ	Aucune donnée disponible

## **Section 10 : Stabilité et réactivité**

Réactivité :	Pas réactif
Stabilité chimique :	Stable dans les conditions recommandées. Cependant, les températures élevées et la lumière UV décomposent le matériau.

Possibilité de réactions dangereuses :	Ne se produira pas à des températures et pressions normales.
Conditions à éviter :	Pas de données disponibles.
Incompatibilité (matériaux à éviter) :	Agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Pas de données disponibles.

### **Section 11 : Informations toxicologiques**

**Il n'y a pas d'informations toxicologiques disponibles pour le produit.**

Critères requis du SGH	Critères de toxicité	Informations sur la toxicité	Commentaires	Constituant chimique
Toxicité aiguë	DL50 (orale/rat) :	3000 mg/kg		Acide citrique
	DL50 (orale/rat) :	3,53 g/kg		Acide acétique
Corrosion / irritation cutanée	DL50 (cutanée / lapin) :	1060 mg/kg		Acide acétique
	Peut provoquer une légère irritation cutanée à un pH < 2			Acide citrique
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Irritant pour les yeux à un pH < 2			Acide citrique Acide acétique
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas de données disponibles			
Mutagénicité des cellules germinales	Pas de données disponibles			
Cancérogénicité	NTP	Non répertoriés		
	CIRC	Non répertoriés		
	OSHA	Non répertoriés		
Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponibles			
STOT - Exposition unique	Pas de données disponibles			
STOT - Exposition répétée	Pas de données disponibles			
Danger en cas d'aspiration	Pas de données disponibles			

STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles

### **Section 12 : Informations écologiques**

		Constituant chimique
Toxicité :	LC50 : 160 mg/l, Carcinus maenas (crabe vert de bord de mer ou européen); 48 heures.	Acide citrique
	LC50 : 440 mg/l, Leuciscus idus melanotus; 48 heures.	Acide citrique
	EC50 : 156 mg/l, Chlorococcales (ordonnance sur les algues vertes); eau douce statique; 24 heures.	Acide acétique
	LC50 : 116 mg/l, Crangon septemspinosa (crevette de baie, crevette de sable)	Acide acétique
Persistance et dégradabilité :	Facilement biodégradable	
Potentiel bioaccumulatif	Aucune information disponible	
Mobilité dans le sol :	Aucune information disponible	
Évaluation PBT et vPvB :	Évaluation PBT / vPvB non disponible comme évaluation chimique Non requise / Non réalisée	
Autres effets néfastes :	Aucune information disponible	

### **Section 13 : Considérations relatives à l'élimination**

**Déchets provenant de résidus / produits non utilisés :** Suivre les exigences en matière d'élimination des déchets de votre pays, de votre état ou des autorités locales.

**Emballage contaminé :** Les matériaux d'emballage contaminés doivent être éliminés comme indiqué ci-dessus pour les résidus et les produits non utilisés.

**Eau de rinçage :** Ne pas éliminer l'eau de rinçage contenant le produit dans un réseau d'égout sanitaire ou un système d'évacuation des eaux pluviales.

### **Section 14 : Informations concernant le transport**

**TRANSPORT DOT :** Non réglementé

**ADR = Transport international de marchandises dangereuses par route** Non réglementé

**TRANSPORT MARITIME :** IMDG Non réglementé

**TRANSPORT AÉRIEN :** IATA/ICAO Non réglementé

### **Section 15 : Informations relatives à la réglementation**

**STATUT DE LA LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES (TSCA) :**

Ce produit est conforme aux règles, réglementations et ordres de la loi TSCA. Tous les composants sont répertoriés sur un inventaire fédéral de produits chimiques ou sont considérés comme exemptés.

**LOI DE 1986 SUR LES MODIFICATIONS ET LA RÉAUTORISATION DU SUPERFUND (SARA) TITRE III ARTICLE 313 NOTIFICATION DU FOURNISSEUR:**

Ce règlement exige la soumission de rapports annuels sur les produits chimiques toxiques qui figurent à l'article 313 de la loi de 1986 sur la planification d'urgence et le droit de savoir communautaire et 40 CFR 372. Ces informations doivent être incluses dans toutes les FDS copiées et distribuées pour le matériau.

Les produits chimiques toxiques de la section 313 contenus dans ce produit sont : Aucune donnée

**PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE :**

Ce règlement exige un avertissement pour le(s) produit(s) chimique(s) de la Proposition 65 de la Californie en vertu de la loi.

Le ou les produits chimiques de la Proposition 65 de Californie contenus dans ce produit sont : Aucune donnée

**LISTE DES SUBSTANCES TOXIQUES OU DES SUBSTANCES DANGEREUSES DANS LE DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT :**

Substance(s) dangereuse(s) du Massachusetts : Non répertoriés

Code(s) des substances dangereuses de la Pennsylvanie : Non répertoriés

New Jersey Non répertorié

**CANADA :**

WHMIS-2015 : Cette FDS est conforme au SIMDUT 2015 (HPR / nouveau HPA).

**UNION EUROPÉENNE :**

Ce produit a été examiné et est conforme aux directives de la Communauté européenne suivantes : REACH 1907/2006; Règlement (CE) No 1272/2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage (CLP) des substances et des mélanges.

### **Section 16 : Autres informations**

Date d'émission initiale : 19 avril 2021

Date de révision finale : 08 mars 2024

Numéro de révision : 2

Explication de la révision : Téléphone d'urgence

Sources d'informations : RTECS, ECHA, REACH, OSHA 29CFR 1910.1200



Exclusion de garanties : Ces informations sont fournies sans garantie. On considère que les informations sont correctes. Ces informations devraient être utilisées pour déterminer de manière indépendante les méthodes de protection des travailleurs et de l'environnement. Les informations contenues dans ce document sont offertes de bonne foi et exactes à la date d'émission, mais sans garantie quant à leur exactitude. Ni Heliae Development, LLC ni aucune personne, organisation ou entité liée n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans ce document ou dans tout autre document qui n'est pas le plus récent disponible auprès de Heliae Development, LLC. Les conditions d'utilisation et l'adéquation du produit à des usages particuliers sont au-delà de notre connaissance et de notre contrôle. L'utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation du produit. HELIAE DEVELOPMENT, LLC ET TOUTES LES PERSONNES, ORGANISATIONS ET ENTITÉS LIÉES DÉCLINENT EXPRESSÉMENT TOUTES LES GARANTIES, EXPRESSES ET IMPLICITES, DE TOUTES SORTES ET NATURES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE L'UTILISATION OU L'ADÉQUATION DU PRODUIT. Rien de ce qui est contenu dans ce document n'est destiné à ou ne doit être interprété pour : a) accorder une licence; b) élargir la portée de toute licence existante; c) recommander une utilisation qui enfreindrait tout brevet valide; ou d) étendre une licence en vertu de brevets valides détenus par Heliae Development, LLC, toute personne, organisation ou entité liée, ou une autre partie. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sûres devraient être fournis aux manutentionnaires et aux utilisateurs. Toute modification de ce document est strictement interdite. Sauf dans la mesure requise par la loi, la republication ou la transmission de ce document, en tout ou en partie, n'est pas autorisée. Ni Heliae Development, LLC ni aucune personne, organisation ou entité liée ne déclare ni ne garantit que le format, le contenu ou les formules de produits contenus dans ce document sont conformes aux lois de tout autre pays à l'exception des États-Unis d'Amérique.

Droits d'auteur 2021 Heliae Development, LLC. Tous droits réservés.

[www.heliae.com](http://www.heliae.com)